

DESOGERME LDS- Gamme végétale

FONGICIDE POUR LA PROTECTION PHYTO SANITAIRE SUBSTANCE DE BASE AVEC ACTION MOUILLANTE



- **A base de lécithine de soja pure, qualité alimentaire, sans OGM.**
- **Sans classement toxicologique.**
- **Fongicide à effet préventif et curatif utilisable sur diverse cultures ornementales et maraichères (CLOQUES, MILDIOU, ALTERNARIOSE, OIDIUM)**
- **Utilisable en biocontrôle et en agriculture biologique.**
- **Permet de baisser considérablement la tension de surface ce qui lui confère des qualités mouillantes et émulsifiantes.**
- **Substance de base autorisée selon le règlement CE N°1107/2009 et DG SANCO/12798/2014.**
- **Economique : très concentré.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide ambré brun visqueux .
- Concentré à diluer.
- Contient de la lécithine de soja pure.
- S'utilise en pulvérisation foliaire.
- Densité à 20°C : 1,03.
- Fongicide, agit également comme agent mouillant, dispersant, émulsifiant

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Non classé selon le règlement CLP N° 1272/2008.
- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement.
- Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.

USAGES ET DOSES AUTORISES :

Utilisable en Agriculture Biologique, en tant que substance de base, en vertu de la stricte application du Règlement UE 673/2016.

- CLOQUE :
 - du pêcher : 750 g/ha, 3 à 12 applications (DAR : délai avant récolte 5 jours)
- OÏDIUM :
 - du pommier : 750 g/ha, 3 à 12 applications (DAR 5 jours)
 - du groseilliers : 2000 g/ha, 2 à 4 applications (DAR 5 jours)
 - de la laitue : 2250 g/ha, 2 applications (DAR 5 jours)
 - de la mâche : 2250 g/ha, 1 application (DAR 5 jours)
 - de la courgette : 2250 g/ha, 2 à 6 applications (DAR 5 jours)
 - du concombre : 2250 g/ha, 2 à 6 applications (DAR 5 jours)
 - du melon : 2250 g/ha, 2 à 6 applications (DAR 5 jours)
 - du cornichon : 2250 g/ha, 2 à 6 applications (DAR 5 jours)
 - du potiron : 2250 g/ha, 2 à 6 applications (DAR 5 jours)
 - de la vigne : 225 g/ha, 3 à 12 applications (DAR 30 jours)
 - du fraisier/framboisier : 1000 g/ha, 3 à 12 applications (DAR 0 jours)

- ALTERNARIOSE :

- des endives : 2250 g/ha, 2 à 6 applications (DAR 5 jours)

- MILDIOU :

- de la tomate : 2250 g/ha, 2 à 6 applications (DAR 5 jours)
- de la vigne : 225 g/ha, 3 à 12 applications (DAR 30 jours)
 - du fraisier/framboisier : 1000 g/ha, 3 à 12 applications (DAR 0 jours)
 - de la pomme de terre : 800 g/ha, 3 à 12 applications (DAR 0 jours)

- Oïdium et maladies fongiques des plantes ornementales : 225 g/ha, 3 à 12 applications (DAR 5 jours)

MODE D'EMPLOI :

- Introduire la quantité nécessaire de produit dans de l'eau **chaude** (70°C).
- Agiter fortement 3 fois à 5 min d'intervalle. Renouveler l'opération si nécessaire pour une dissolution totale. En cas d'utilisation d'eau **froide**: agiter fortement 3 fois à 5 min d'intervalle, puis laisser reposer 12 h pour une dissolution totale
- En cas d'utilisation d'eau de forage pour la bouillie, il est recommandé de la pré-traiter avec **DESOGERME SP VEGETAUX**.
- Traiter en prenant soin de bien mouiller l'ensemble des feuilles, des tiges et le tronc.
- Pour éviter tout effet indésirable, faire un essai préalable sur une petite partie de la plante avant de généraliser le traitement.
- Période d'utilisation optimale : Avril à Septembre.

STOCKAGE

Conservé entre 15 et 40 °C. Sous ces valeurs, l'augmentation de la viscosité rend la manipulation difficile. Lorsque le chauffage est nécessaire, ne pas dépasser 60 °C, toujours pendant de courtes périodes.

Durée de conservation 18 mois.

Produits agricoles	Cibles	Application					
		Etat de croissance	Nombre min et max	Intervalles entre les applications	Quantité d'application par traitement	Quantité d'eau par traitement	Delai avant récolte (DAR)
Arbres fruitiers : Pommier <i>Malus pumila</i> Pêcher <i>Prunus persica</i>	Oïdium <i>Podosphaera leucotricha</i> Cloque du pêcher <i>Taphrina deformans</i>	De BBCH 03 à BBCH 79	3 à 12	5 jours	750 g/ha	500 à 1000 l/ha	5 jours
	Groseilliers à maquereau <i>Ribes uva-crispa</i>	Oïdium <i>Microsphaera grossulariae</i>	De BBCH 10 à BBCH 85		2 à 4		
Légumes du marché : Concombre <i>Cucumis sativus</i>	Oïdium <i>Podosphaera xhantii</i>	De BBCH 10 à BBCH 89	2 à 6		7 jours	2250 g/ha	
Laitue <i>Lactuca sativa</i>	Oïdium <i>Erysiphe cichoracearum</i>		2				
Mâche <i>Valerianella locusta</i>	Oïdium <i>Erysiphe polyphaga</i>		1	-			
Tomate <i>Lycopersicum esculentum</i>	Mildiou <i>Phytophthora infestans</i>		2 à 6	7 jours			
Endive <i>Cichorium endiva L.</i>	Alternariose <i>Alternaria cichorii</i>						
Plantes ornementales : Roses	Oïdium et autres maladies fongiques				225 g/ha	100 à 300 l/ha	30 jours
La vigne <i>Vitis vinifera</i>	Mildiou <i>Plasmopara viticola</i> Oïdium <i>Erysiphe necator</i>	De BBCH 11 à BBCH 85					
Fraisier <i>Fragaria x ananassa</i> Framboisier <i>Rubus idaeus</i>	Oïdium, mildiou et autres maladies fongiques <i>Podosphaera aphanis</i> <i>Phytophthora fragaeria</i>	De BBCH 10 à BBCH 89 De la reprise de la croissance jusqu'à la fin de la fructification Du début du printemps à la fin de l'été (Deuxième récolte les autres fraises ont atteint leur couleur spécifique)	3 à 12	5 jours	1000 g/ha	300 à 500 l/ha	Aucun
Pomme de terre <i>Solanum tuberosum</i>	Mildiou <i>Phytophthora infestans</i>	De BBCH 10 jusqu'à BBCH 90			800 g/ha	100 à 400 l/ha	

Tableau des différentes conditions d'utilisation de la lécithine de Soja selon la commission européenne, SANCO/12798/2014